**Communiqué de presse**

**L’ADA FAIT ENTRER LE TERROIR CHEZ ASWAK ASSALAM**

Rabat, le 30 Janvier 2019, **l’Agence pour le Développement Agricole** signe une convention de partenariat avec la chaine de grande distribution **Aswak Assalam**. La percée de ce nouveau canal de distribution s’inscrit dans le cadre de l’opérationnalisation de la stratégie de la promotion et de la commercialisation des produits du terroir et matérialise la volonté de l’élargissement des opportunités d’accès aux grandes et moyennes surfaces pour les coopératives et les groupements d’intérêt économique. Désormais, les produits du terroir marocain trouveront une vitrine au sein des supermarchés Aswak Assalam.

Cette opération commerciale menée par l’Agence pour le Développement Agricole, en collaboration avec Aswak Assalam, fera bénéficier, dans un premier temps, plus de 18 groupements opérant essentiellement dans les filières de l’argane, le couscous, le safran, les dattes, l’huile d’olive et les olives de table, les plantes aromatiques et médicinales, les épices, les noix, les amandes et les vinaigres. Cette opération constitue un débouché important et une ouverture sur une cible supplémentaire pour les produits du terroir marocain tout en permettant de renforcer leur notoriété, de les rendre plus disponibles et de diversifier les canaux de distribution de manière à faciliter la commercialisation de ces produits en plus des canaux déjà activés par l’ADA avec les enseignes Marjane , Label’Vie / Carrefour Market .

Pour soutenir ce projet, une large campagne promotionnelle sera opérée par l’ADA au niveau de 14 points de vente de Aswak Assalam, situés dans 10 villes du Royaume à savoir ; Tanger, Oujda, Kenitra, Temara, Rabat, Casablanca, Mohammedia, Marrakech, Essaouira et Agadir. Cette campagne sera appuyée par un riche programme d’animation et de marchandisage afin de booster les ventes et atteindre les objectifs commerciaux escomptés.

Cette opération annonce le franchissement d’une étape importante en matière de développement de la commercialisation des produits du terroir. A noter que le référencement desdits produits, opéré par l’ADA au niveau de la grande distribution a dépassé plus de 700 articles référencés au profit de plus de 426 coopératives agricoles.